

A l'attention de : Sylvie BOSSE  
 DICKSON SAINT CLAIR SARL  
 415 AVENUE DE SAVOIE  
 SAINT CLAIR DE LA TOUR  
 38357 LA TOUR DU PIN CEDEX  
 FRANCE

**N° Rapport d'essai : FRAJ15002122BI**

**Votre référence :** 2015-CHL-1107 / JET TEX DECO PEARL

**Date de démarrage des essais :** 29/10/2015

**Demande :**

Essais demandés	Norme	Résultats	Fin d'analyse le
Sécurité des jouets - Partie 3 : Migration de certains éléments (*)	NF EN 71-3:2013 + A1:2014	C	17/11/2015

**Légende :**

C : Conforme - NC : Non Conforme - S : Satisfaisant - NS : Non Satisfaisant - NA : Non applicable - - : Se référer au corps du rapport - EC : En cours

**Commentaire :** -



Accreditation  
 No. 1-1296  
 Portée  
 disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

**Samuel CATHERINE**

Superviseur des essais du laboratoire jouets et bazar

Les essais accrédités Cofrac sont identifiés par une \*

Le présent rapport a été établi sur la seule base des instructions, informations, documents et échantillons que vous nous avez fournis sous votre seule responsabilité. Les résultats et observations figurant dans ce rapport sont valables uniquement pour les échantillons soumis à Intertek France. Ils ne peuvent être extrapolés aux propriétés éventuelles d'un lot.  
 Le présent rapport n'a pas pour objet de recommander des actions particulières. Il se limite à établir la conformité ou la non-conformité de l'échantillon que vous nous avez présenté par rapport aux normes applicables ou à votre cahier des charges. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.  
 Intertek n'est soumise à aucune obligation de quelque nature que ce soit à l'égard des tiers au contrat la liant à son client et elle dégage toute responsabilité envers ces tiers à raison du présent rapport.  
 Intertek n'engage sa responsabilité envers son client que dans les limites des conditions générales et particulières du contrat régissant leurs relations et, notamment, des dispositions de la clause limitative de responsabilité figurant à l'article 4.2 des conditions générales. En dehors de ce cadre contractuel, Intertek n'offre aucune garantie de quelque nature que ce soit.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages en version Française.